

SAINT-VULBAS/LOYETTES

Nucléaire : les pro-EPR invités à leur tour à peser dans le débat

Au lendemain d'une tribune signé par plus d'une centaine d'élus contre l'implantation d'une paire d'EPR à la centrale du Bugey, le président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), Jean-Louis Guyader, exhorte les élus locaux à cosigner une contribution à l'enquête publique relative à la modification du Scot Bucopa.

À quelques jours seulement de la fin de l'enquête publique sur la modification du Scot (schéma de cohérence territoriale) Bugey Côte Plaine de l'Ain (Bucopa), les élus de chaque bord ont visiblement à cœur de défendre leur vision du territoire. Après la tribune lancée par les écologistes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en fin de semaine dernière, les élus communautaires et municipaux du secteur sont invités à peser de tout leur poids dans l'enquête publique qui s'achève samedi prochain, 22 octobre.

La plaine de l'Ain « intimement liée à l'industrie nucléaire »

L'appel du pied vient de Jean-Louis Guyader, le président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), auteur d'une « courte contribution reprenant la plupart des arguments du vœu [d'accueillir une nouvelle paire d'EPR2, NDLR] adopté à l'unani-

mité par le conseil communautaire le 12 décembre 2019 ».

Il rappelle ainsi combien l'histoire de la plaine de l'Ain « est intimement liée à l'industrie nucléaire et au site du Bugey qui, depuis plus de quarante ans, participe grandement à couvrir les besoins en électricité de la région et de ses métropoles ». Et estime que le site du Bugey, « spécialement », « présente de sérieux avantages : des disponibilités foncières, des infrastructures d'évacuation d'énergie déjà existantes, un tissu économique local solide et compétent, des emplois spécialisés et non délocalisables ».

Sans surprise, Joël Guerry, conseiller communautaire pour la commune d'Ambérieu-en-Bugey et militant antinucléaire, refuse de cosigner cette contribution. « Les nouveaux réacteurs EPR2, même si quelques économies sont faites aux dépens de la sûreté, resteront une des productions d'électricité la plus onéreuse, bien supérieure aux énergies solaires photovoltaïques et éoliennes », avance-t-il.

« Un référendum doit être proposé aux citoyens »

Maxime Meyer, élu de l'Ain et conseiller régional au sein du groupe « Les Écologistes », s'interroge, lui, sur la forme du message de Jean-Louis Guyader. « Dans quelle mesure peut-on utiliser la "mailing list"



Le 27 octobre prochain, le gouvernement lancera le débat public national sur la mise en œuvre d'un programme de six réacteurs nucléaires de type « EPR2 ». Photo d'illustration Framatome/Cyrille DUPONT

de tous les conseillers municipaux à des fins de lobbying politique ? », souligne Maxime Meyer, élu de l'Ain et conseiller régional du groupe Les Écologistes face à « une question d'irrégularité plus que limitée » qu'il promet de creuser.

Mais cette réaction rapide, intervenue au lendemain de la tribune qu'il a lancée avec d'autres élus verts démontre d'après lui, une certaine fébrilité du côté des élus de la Plaine de l'Ain. « Notre initiative leur a sûrement fait peur. Ils craignent de

perdre la main », estime-t-il. Il aimerait surtout qu'un référendum local soit proposé aux citoyens cette fois. « S'ils disent clairement qu'ils veulent l'EPR, je ne me battraï plus », anticipe Maxime Meyer.

Julia BEAUMET